UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

DÉLIBÉRATION N°2020-21_57
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du 14 décembre 2020

6-Validation des points des CFVU du 20 octobre et du 26 novembre 2020

6.9 Scolarité :

b- Création d'un parcours préparatoire au professorat des écoles pour la rentrée 2021

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 23 Membres représentés : 9 Total : 32	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 32 Pour : 32 Contre : 0

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent la création d'un parcours préparatoire au professorat des écoles pour la rentrée 2021.

Besançon, le 17 décembre 2020

Pour la présidente et par délégation
La directrice générale des services

UNIVERSITÉ UFC DE FRANCHE-COMTÉ

Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe point 6.9 (c) : délibération n°2020-21_34 de la CFVU du 26/11/2020

Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

DELIBERATION N°2020-21_34
de la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du Jeudi 26 novembre 2020

12. Scolarité

b. Création d'un parcours préparatoire au professorat des écoles pour la rentrée 2021

La délibération étant présentée pour avis.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 34 Quorum : 17 Membres présents : 10 Membres représentés : 8 Total : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 0

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent la création d'un parcours préparatoire au professorat des écoles pour la rentrée 2021, sous réserve que celui-ci soit retenu par le Rectorat.

Besançon, le 30 novembre 2020

Pour le président et par délégation

La Directrice Générale des Services

Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe 15 : Lettre d'intention de l'Université de Franche-Comté en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt pour l'obtention du label « Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles »

Lettre d'intention de l'Université de Franche-Comté
en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt pour l'obtention du label « Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles »

L'université de Franche-Comté (UFC) est engagée depuis plusieurs années dans des parcours de préprofessionnalisation pour les étudiants de licence se destinant au métier de professeur. Implanté sur 5 sites de l'ancienne région Franche-Comté, l'établissement se donne pour mission de diffuser son offre de formation au plus près des bassins de population. Espace d'activité industrielle historique, le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté, avec plus de 300 000 habitants, n'offre pourtant que 6000 places dans l'enseignement supérieur public. Les nombreux bacheliers de milieux modestes se voient donc proposer peu de formations universitaires locales qui restent dans leur grande majorité des formations orientées vers les sciences ou la technique. Aucune, évidemment, ne permet de s'orienter spécifiquement vers les métiers de l'enseignement. Pour autant, cette carrière y reste encore largement considérée comme la voie d'une promotion sociale républicaine dans ce bassin industriel majoritairement ouvrier.
Dans le cadre du projet hautement structurant et innovant de Maison Universitaire de l'Education Bourgogne Franche-Comté (MUE) et compte tenu des excellentes relations entretenues entre l'université de Franche-Comté (et son INSPE) et le rectorat et les services académiques, ces deux acteurs ont décidé, en pleine concertation, de proposer un parcours préparatoire au professorat des écoles dans le Nord Franche-Comté, site de Belfort, parcours adossé à la licence Administration Economique et Sociale (AES) de l'UFR Sciences et Techniques et Gestion de l'Industrie (STGI) en partenariat avec le Lycée Condorcet de Belfort. Ce projet répond à une vision partagée de l'importance de considérer la formation des futurs enseignants dans un continuum de formation et de renforcer la préprofessionnalisation et la maîtrise des fondamentaux des étudiant.e.s se destinant au master MEEF premier degré.
La licence AES de Belfort forme des étudiant.e.s spécialisé.e.s dans l'économie, la gestion et les ressources humaines qui s'orientent souvent vers des métiers de l'administration publique. Les effectifs se situent aux alentours de 90 étudiant.e.s en première année, 40 en deuxième et 30 en troisième. Sur ce dernier chiffre, une proportion régulière d'une douzaine d'étudiant.e.s s'oriente déjà vers un Master MEEF 1er degré. On observe la même tendance chez les étudiants de la licence Langues Etrangères Appliquées voisine.
Adosser une formation préparatoire au professorat des écoles à une formation de licence générale professionnalisante comme la licence AES nous semble offrir toutes les garanties de réussite aux étudiants locaux comme hors-bassin. Ils y trouveraient l'opportunité de préparer la carrière d'enseignant qu'ils espèrent tout en se garantissant une formation secondaire permettant de se réorienter facilement vers les métiers de l'administration ou de la gestion. Notre objectif, pleinement assumé, est d'ouvrir une voie d'étude à ces jeunes dont les ressources ne permettent pas une grande mobilité et qui se destinent au professorat des écoles.
Il répond à une vision partagée de l'importance de considérer la formation des futurs enseignants dans un continuum de formation et de renforcer la préprofessionnalisation et la maîtrise des fondamentaux des étudiant.e.s se destinant au master MEEF premier degré. De plus ce projet se trouve en phase avec le travail en cours, porté par l'INSPE en partenariat étroit avec l'académie, sur la réforme de la formation des personnels de la formation et de l'éducation. Ce projet s'intègrerait également dans le projet de développement de l'offre de formation universitaire dans le bassin Nord Franche-Comté formalisé en avril 2019 par le lancement du Campus Métropolitain Belfort-Montbéliard.
La mise en place de ce projet aussi enthousiasmant qu'exigeant requiert des moyens humains, de pilotage, de tutorat, des salles, etc., que la composante / l'établissement ne peuvent pas forcément fournir dans leur totalité. La formation universitaire fait apparaitre un total de 496h de Cours Magistraux et 259h de Travaux Dirigés qui devront probablement être dédoublés ; la question des moyens associés pour l'Université constitue donc un élément essentiel pour le succès du projet.

- **Structuration du partenariat Université – Lycée**

Dans le cadre de la convention bac-3 / bac+3, les directions et les équipes pédagogiques du lycée Condorcet et de l'UFR STGI de l'UFC se trouvent déjà en contact régulier. Dans le cadre d'une coordination plus large des efforts et surtout des compétences l'Université propose que ce partenariat intègre également l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation dont une antenne est implantée à Belfort. Le portage de ce parcours et la coordination pédagogique lycée-Université seront assurés par un enseignant spécialiste du site de Belfort de l'INSPE.

- **Mention de licence à laquelle le parcours est adossé**

Licence Administration et gestion des Entreprises – AGE-RH, mention Administration Économique et Sociale de l'Université de Franche Comté, UFR STGI, Belfort.

Remarque : il nous semble important de pouvoir compter sur une visibilité spécifique pour ces PPPE sur la plateforme Parcoursup.

- **Éléments permettant de justifier la pertinence du partenariat (situation géographique et transports, adéquation avec un vivier d'étudiants, présence d'un internat, expérience des équipes pédagogiques envisagées, etc.),**

Le lycée Condorcet, les locaux de l'UFR STGI, ceux de l'INSPE ainsi que la Bibliothèque Universitaire se trouvent tous à quelques minutes à pied ou en autobus les uns des autres. Le lycée Condorcet dispose d'un internat. Des logements CROUS sont disponibles sur site et il n'y a actuellement pas de pression sur le logement étudiant à Belfort. Concernant l'accessibilité régionale, il est aisé de se rendre à Belfort : 8 trajets quotidiens directs depuis Paris et 21 depuis Besançon. La ville de Belfort constitue également un nœud autoroutier, qui la place par exemple à 1h35 de Strasbourg et 2h15 de Nancy.
En outre, la cité éducative de Montbéliard située à quelques kilomètres de Belfort pourrait devenir un lieu de stage très formateur, notamment pour prendre conscience du rôle de l'enseignant comme éducateur dans la société et de sa participation à la formation du citoyen. Cet éventuel partenariat serait pleinement cohérent avec les objectifs de la cité, tout comme les REP de Belfort et en particulier la REP Vinci dont le collège de rattachement jouxte le lycée Condorcet.
Le partenariat entre le lycée Condorcet et l'UFC permet d'entrevoir des perspectives internationales riches et motivantes, notamment pour le stage de 3ème année. Établissement historique de la ville de Belfort, le lycée Condorcet dispose de nombreux partenariats avec des établissements scolaires tant allemands, italiens, qu'anglo-saxons dans le cadre des formations binationales et européennes qu'il dispense, mais également de par les projets ERASMUS et ERASMUS+ auxquels il participe. Labélisé ETWINNING, nombreux sont les personnels du lycée qui participent aux divers projets internationaux portés. Pour sa part, l'Université de Franche-Comté compte plus de 300 accords internationaux, parmi lesquels certains, via l'INSPE, concernent justement des écoles primaires en Allemagne, au Canada, à Cuba, au Maroc, en République Tchèque, en Roumanie et en Suisse.

- **Description de la méthode utilisée pour la co-construction du contenu pédagogique des enseignements dispensés entre les équipes de l'université et les équipes du lycée**

Un enseignant de l'INSPE du site de Belfort assurera la responsabilité et la coordination pédagogique de ce parcours. Il sera idéalement placé pour faire le lien entre l'équipe pédagogique de la licence AES, les équipes du lycée ou du premier degré, les corps d'inspection et les DSDEN des trois départements du pôle métropolitain. Il est important de signaler que tous ces acteurs se connaissent déjà, l'INSPE ayant déjà un lien privilégié avec les corps d'inspection (IEN, IA-IPR et DASEN) et le lycée Condorcet collaborant déjà fortement avec l'UFR STGI. Ce projet ne pourra que renforcer ces partenariats et créer de nouvelles dynamiques.
L'équipe pédagogique de la licence AES a déjà travaillé à une sélection des UE les plus pertinentes pour les étudiants du PPPE. Sous le regard et l'expertise des collègues de l'INSPE, une concertation est en cours entre tous les partenaires, y compris des formateurs du premier degré, afin de décliner le programme de la licence AES et de l'adapter aux particularités du PPPE, comme expliqué ci-dessous. Sous l'impulsion du responsable de parcours, des réunions impliquant tous ces partenaires sont déjà organisées et le seront encore de manière très régulière.

Pour pousser plus avant la réflexion, les équipes pourront s'appuyer à terme sur le réseau de la MUE (Maison Universitaire de l'Éducation) et projettent la création d'un think tank d'experts de la MUE qui pourraient profiter de cette expérimentation grandeur nature.

- **Descriptif des UE envisagées pour l'université**

Les équipes souhaitent formuler une réserve liminaire concernant l'organisation des enseignements : l'alternance lycée-Université à la semaine nous semble impossible à mettre en place. Il serait en revanche tout à fait possible aux équipes de proposer une alternance lycée-Université à la demi-journée dans un emploi du temps hebdomadaire relativement fixe et surtout plus régulier pour les étudiants.
Afin de préserver la possibilité aux étudiants de s'orienter éventuellement vers les métiers de l'administration, le choix a été fait de garder les Unités d'Enseignement de la licence AES validant les compétences en Administration, Gestion et Ressources Humaines. Les Unités d'Enseignement juridique ne seraient introduites qu'en troisième année. Pour chacune des Unités d'Enseignement, les Cours Magistraux seront communs mais une contextualisation propre au groupe des étudiants du PPPE pourra être donnée lors de Travaux Pratiques dédoublés spécifiques.

Enseignements universitaires de Licence 1 : trois Unités d'Enseignement portant sur :

- une introduction à la micro-économie ainsi qu'aux problèmes sociaux et contemporains. En TD, une contextualisation relative à l'économie de l'éducation est envisageable tant au niveau micro que macro-économique (travaux de l'IREDU).
- une introduction à la sociologie. En TD, une approche centrée sur la sociologie de l'éducation et notamment sur les effets des inégalités sur la réussite scolaire participerait à la compréhension des enjeux et des défis de l'école du XXIe siècle.
- un enseignement portant sur les institutions administratives.

Enseignements universitaires de Licence 2 : cinq Unités d'Enseignement portant sur :

- l'économie et la monnaie
- la comptabilité générale et analytique
- la gestion des ressources humaines et la sociologie des relations professionnelles. Dans cette thématique, le concept de leadership ainsi que le « management » par les directeurs d'école permettraient de spécifier et d'éclairer les relations professionnelles dans l'institution.

Durant cette année, la dimension professionnalisation (conférences) ainsi que les savoirs nécessaires aux épreuves du CRPE et plus largement au professorat des écoles seront renforcés.

Enseignements universitaires de Licence 3 : huit Unités d'Enseignement portant sur :

- la sociologie du travail
- le management d'équipes et les ressources humaines
- la gestion financière
- le droit social et pénal ou (la réflexion est en cours) des modules de droit public et de droit civil. Une acculturation des enseignants aux questions de droit se révèle indispensable pour agir de façon légale, déontologique et éthique.
- l'économie du travail

Les compétences numériques, intégrées aux enseignements seront validées dans le courant des trois années (certification PIX). L'acquisition de ces compétences permettra aux étudiants de disposer des pré-requis nécessaire pour entrer en master MEEF et répondre au référentiel des attendus de fin de licence (règles de sécurité, traiter, produire, diffuser de l'information)

Un temps de sensibilisation à la didactique des disciplines, en particulier en français et en mathématiques, sera assuré par des intervenants de l'INSPE, de même qu'une initiation aux mécanismes d'apprentissages chez l'enfant. De plus, les étudiants de L2 et L3 seront invités aux journées thématiques sur la recherche en éducation organisées par la FrEduc au sein de l'INSPE, en complément de l'initiation progressive à la recherche assurée par les enseignants chercheurs des laboratoires CRESE (UFC), CREGO (UB/UFC/UHA) et CRJFC (UFC). Enfin, les événements locaux (séminaires, conférences, journées d'études) permettront aux étudiants du PPPE de s'ouvrir aux

dernières avancées des recherches en matière de gestion, d'économie, de ressources humaines et de droit, comme de recherche en éducation.

- **Dispositifs d'accompagnement pour la réorientation des étudiants en cas d'échec en première ou en deuxième année**

La formation AES de l'UFR STGI est une structure à taille humaine où les enseignants connaissent et suivent de près leurs étudiants. Celles et ceux qui se trouveraient en difficulté dans leur formation seront rapidement identifiés et bénéficieront des différents dispositifs de réorientation mis en place à l'université de Franche-Comté à l'issue du S1 ou du S2 de la L1 ainsi qu'en L2 avec un système de passerelles.
Forte de plus de vingt-cinq ans d'expérience sur les sujets de l'insertion professionnelle, l'UFC, via son service Orientation Stage Emploi (OSE) propose un accompagnement personnalisé à la réorientation, en application de la loi ORE, avec des actions ciblées telles que les rendez-vous de l'orientation (salons, Forums 24h dans le sup, semaine de l'orientation, JPO, …) et un dispositif spécifique et innovant d'aide à la réussite. Ce dispositif « à la carte » est construit par chaque étudiant en fonction de ses besoins et de son niveau de maturité. Il propose un accompagnement hybride via des ateliers majoritairement en ligne et asynchrones couplés à un suivi individualisé. La gamme d'ateliers proposée est très complète. Elle couvre tous les champs qui peuvent être explorés pour repenser une orientation. À partir de cette liste, l'étudiant conseillé sélectionnera les ateliers et le programme à suivre sera établi. Par ailleurs, les étudiants pourront s'intégrer en immersion courtes dans des formations sélectives, ou encore effectuer un ou plusieurs stages en entreprises. Les intervenants du programme sont des chargés d'orientation et d'insertion professionnelle de l'Université de Franche-Comté, des conseillers mission locale, des enseignants, animateurs projet professionnel, des consultants TalentCampus et des entreprises.
Au-delà de ce dispositif, le service OSE accompagne tout au long de l'année les étudiants de tous niveaux dans leur projet, en présentiel ou à distance via des ateliers collaboratifs, des entretiens individualisés, une ingénierie pédagogique disséminée dans tous les diplômes. Les étudiants du PPPE pourront, bien évidemment, bénéficier de tout ce panel de service.
Les possibilités de réorientation en master offertes aux titulaires d'une licence Administration Economique et Sociale sont d'ailleurs très nombreuses. Outre le master en gestion des ressources humaines et le master en droit de l'entreprise de Belfort, on peut citer entre autres les masters en management administratif et financier ou en comptabilité, contrôle et audit de Besançon ou le master en ressources humaines de Paris 1. Une réorientation vers les concours d'entrée aux IRA est également possible. Les discussions nous amènent à envisager un possible tutorat intégré lycée-Université pris en charge, pourquoi ne pas l'imaginer, par des étudiants MEEF ex-AES. La question des moyens alloués à ce tutorat se poserait également.

- **Modalités d'évaluation envisagées (jurys communs, suivi des cohortes, etc.)**

Les modalités d'évaluation du diplôme seront construites conjointement par l'ensemble des parties prenantes conformément aux pratiques universitaires, à l'arrêté licence du 30 juillet 2018 et au cadre national des formations de licence et master.
Comme pour tout diplôme universitaire, les jurys d'année et de diplôme feront l'objet d'un arrêté du.de la président.e de l'Université. Ces jurys intégreront des intervenants du lycée et de l'Université.
Un suivi à court terme sera réalisé par l'équipe pédagogique. Les cohortes d'étudiants et leurs parcours seront suivis par l'Observatoire de la Formation et de la Vie Universitaire. Ces suivis combinés permettront d'évaluer le dispositif mis en place.

- **Environnement**

La ville de Belfort a développé son attractivité en agissant sur le confort quotidien de ses habitants avec des transports en commun conséquents et un développement volontariste des mobilités douces, notamment des pistes cyclables, ce qui a permis à la ville d'obtenir le label "Ville vélotouristique".
Sur le plan culturel la ville de Belfort compte plusieurs musées (historique, d'art moderne), des lieux d'expositions et plusieurs lieux consacrés au spectacle vivant (théâtres, Maison du peuple, Centre chorégraphique National). Les manifestations comme le FIMU (Festival International de Musique Universitaire) ou les Eurockéennes ont aujourd'hui une renommée internationale.
Par ailleurs, la dynamique de vie étudiante sur le campus métropolitain est portée par un comité de site vie étudiante, piloté par le CROUS Bourgogne Franche-Comté et intégrant l'université de Franche-Comté, l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard, des représentants de l'académie (pour les formations supérieures portées par les lycées), la COMUE Université Bourgogne Franche-Comté, la

région Bourgogne Franche-Comté et des représentants des collectivités locales. Cette approche synergique permet une véritable dynamique en matière d'animations sportives, culturelles et associatives étudiantes.